



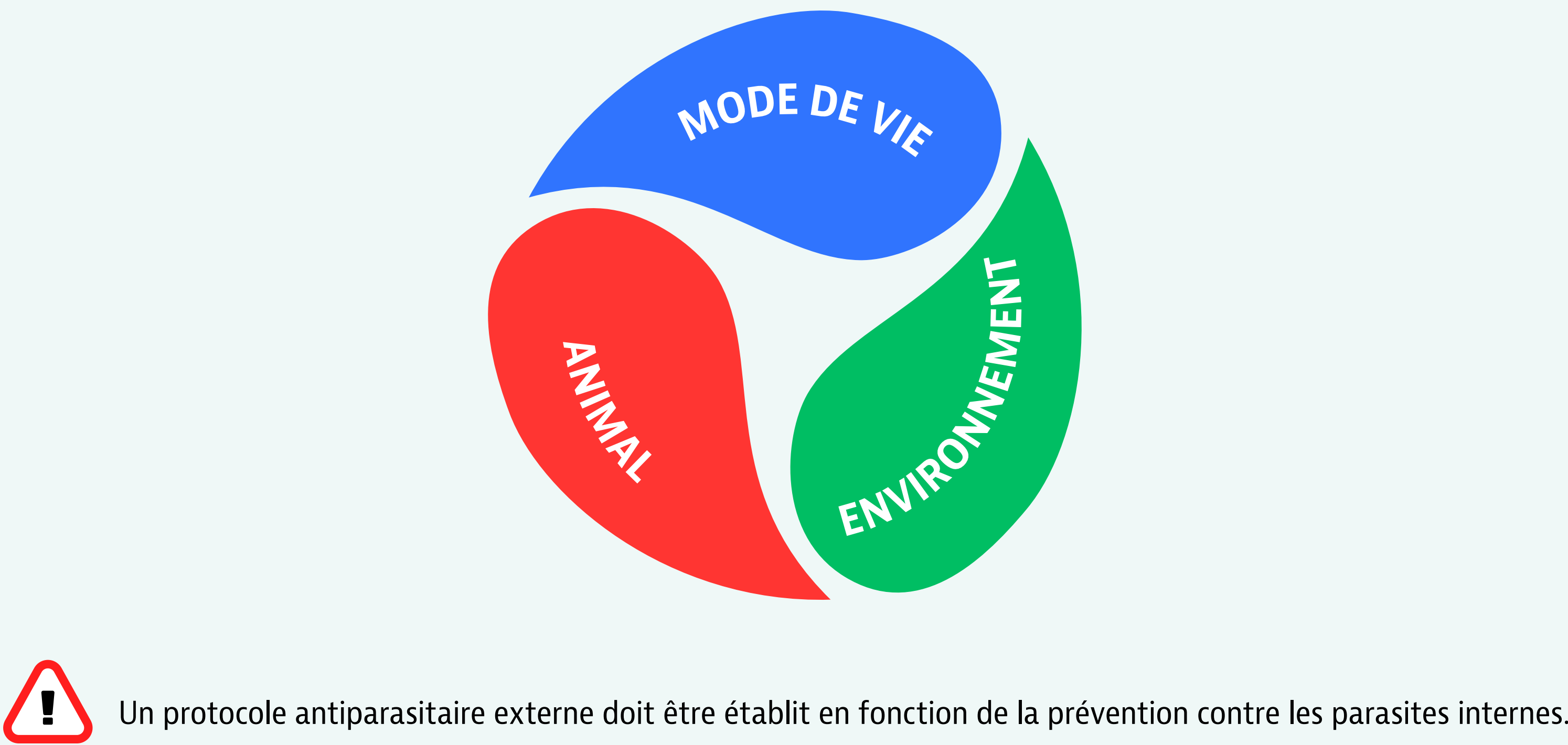
Groupe Ecoveto
en partenariat avec ESCCAP France

Pour une prescription des APE +raisonnée +écoresponsable

Un protocole antiparasitaire **raisonné écoresponsable** s'établit en fonction de l'**analyse de risque de l'animal**, de ses antécédents, de son état de santé, de son mode de vie, de son alimentation, de la composition du foyer, et de son lieu de vie et des voyages, en privilégiant le dépistage régulier par coproscopie, l'examen du pelage, et la prescription des **produits adaptés** en temps voulu.

LES ANTIPARASITAIRES SONT-ILS TOUJOURS NECESSAIRES ?

COMMENT DÉTERMINER SA PRESCRIPTION EN TENANT COMPTE DE L'EMPREINTE DES PRODUITS UTILISÉS ?

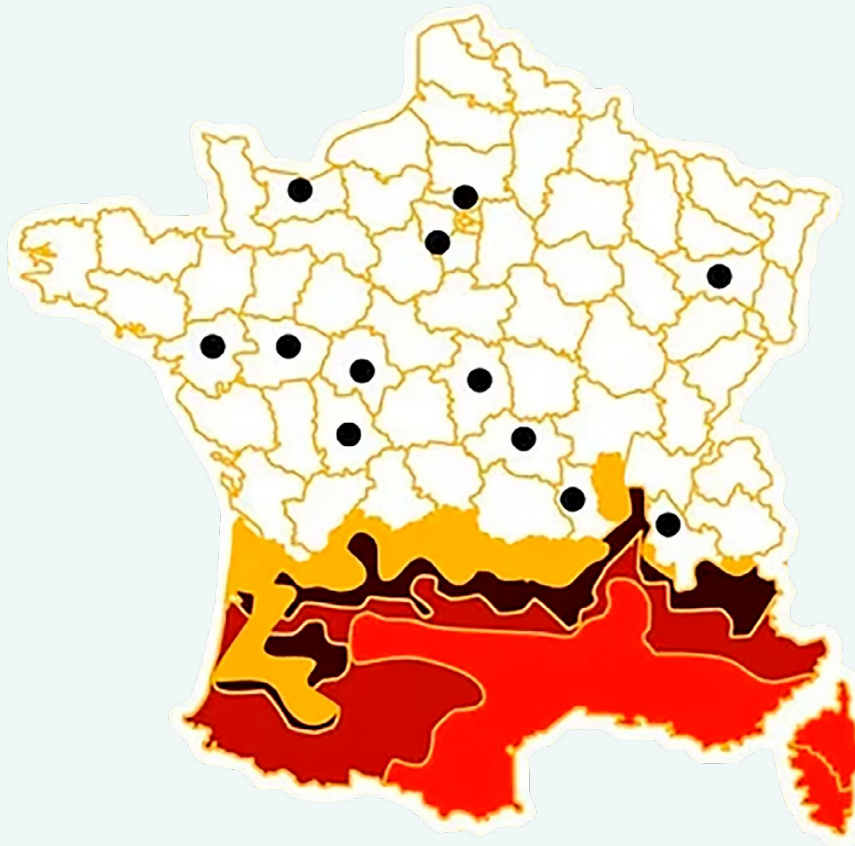


MODE DE VIE :

Vit ou séjourne en zone à risque de leishmaniose

OUI

NON



Chien de ville strict
(trottoirs, zones peu végétalisées)¹

Accès régulier à des zones végétalisées (et/ou contact avec d'autres animaux y ayant accès)

Sorties limitées, environnement à risque faible puces et tiques²

Chien allergique aux piqûres de puces (DAPP) et/ou environnement à risque élevé puces et tiques³

Traitement régulier avec des produits insecticides répulsifs à base de pyréthrinoides lors d'exposition de l'animal pendant la période d'activité des phlébotomes

Examen régulier du pelage +/- traitement antipuce préventif ponctuel

Examen régulier du pelage +/- traitement antipuce préventif lors des saisons à risque

Traitements antipuce et antitique préventifs lors des saisons à risque jusqu'à toute l'année (chien DAPP)

1. Attention l'animal peut aller ponctuellement dans des habitats plus à risque (balades en forêt, vacances à la campagne, chenil).
2. ex : animal qui reste majoritairement dans son jardin, pas / peu d'animaux dans le quartier et sont traités régulièrement.
3. ex : accès fréquent à des parcs publics ou forêts, vit en milieu rural, présence d'animaux sauvages / errants / non protégés contre les parasites externes, séjour en collectivité.

MODE DE VIE :

INTÉRIEUR STRICT

ACCÈS À L'EXTÉRIEUR

Sans congénère ou congénère sans accès à l'extérieur (habitat sans puce)

Avec congénère qui a un accès à l'extérieur ou passage en chatterie (habitat sans puce)

Sorties limitées, environnement à risque faible¹

Chat allergique aux piqûres de puces (DAPP) et/ou sorties fréquentes, environnement à risque élevé²

Examen régulier du pelage
Traitement APE non justifié si indemne de puces

Examen régulier du pelage
Traitement préventif antipuce ponctuel

Examen régulier du pelage +/- traitement antipuce préventif lors des saisons à risque

Traitements antipuce et antitique préventifs lors des saisons / séjours à risque jusqu'à toute l'année (chat DAPP)

1. ex : cours bétonnée, jardinnet enclos, pas / peu d'animaux dans le quartier et sont traités régulièrement.
2. ex : accès libre à des espaces verts importants / milieu rural, présence d'animaux sauvages / errants / non protégés contre les parasites externes, séjour en collectivité.

COMMENT BIEN CHOISIR LA GALÉNIQUE ?

	COMPRIMÉ	PIPETTE	COLLIER	SHAMPOING
Personnes à risque (femmes enceintes ou avec projet d'enfant, enfants en bas âge, personnes immunodéprimées ou âgées) et/ou Contacts étroits avec l'animal	Administration avec gants	Éviter tout contact pendant 24-48h	À éviter	Effectuer par les autres personnes
Baignade ou toilettage de l'animal	Possible	À éviter	À proscrire	À éviter
Ramassage des selles conseillé	Pendant toute la durée du traitement	Non nécessaire*	Non nécessaire*	Non nécessaire*

* Il est conseillé de ramasser les selles et de les jeter à la poubelle (déchets ménagers) pour éviter la dissémination des parasites digestifs.

DEVENIR DES RÉSIDUS MÉDICAMENTEUX

POILS SELLES URINE (LITIÈRE)

=

MATIÈRE ORGANIQUE POLLUÉE

=

INCINÉRATION ! (DÉCHETS MÉNAGERS)

